



**Le mot d'ordre de grève lancé par l'Association nationale des magistrats haïtiens (Anamah) pour les 21, 22 et 23 juillet 2014 a été respecté dans la juridiction de Port-au-Prince durant la première journée. Aucun magistrat ne s'est présenté à son bureau ce lundi matin, a constaté HPN.**

Sièges installés, salles vides, lampes allumées, tapis pliés, portes mi-ouvertes, témoignent au Palais de Justice ce lundi 21 juillet, du respect scrupuleux de la grève de l'Anamah. Contrairement à la semaine écoulée, les magistrats ont tous brillé par leur absence.

Rappelons cette grève a été initiée le 14 juillet dernier par l'Anamah et coïncidait avec l'ouverture des assises criminelles avec et sans assistance de jury. L'Anamah entend réclamer aux autorités compétentes leurs arriérés de salaire, exiger le renouvellement des mandats des juges d'instruction arrivés à terme et la publication du rapport sur la mort du juge Jean Serge Joseph (décédé le 13 juillet 2013) dans des circonstances qui n'ont pas encore été élucidées.